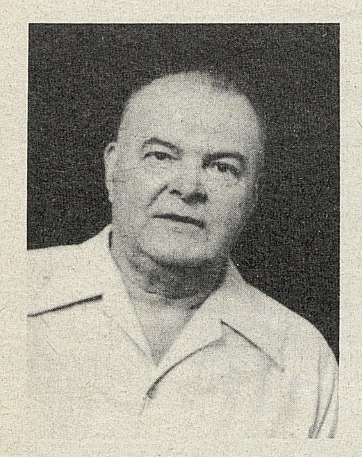
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 16 MARS 1986

LISTE PRESENTEE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

CONDUITE PAR

ANDRE TOURNE

Député sortant



Viticulteur-Maraîcher
Député sortant
Ancien Conseiller Général
de Perpignan et Prades de 1945 à 1979
Conseiller Régional de 1972 à 1986
Membre de la Commission des
Affaires Culturelles, Familiales
et Sociales de l'Assemblée Nationale
Pupille de la Nation 14-18
Grand Invalide de Guerre 39-45
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre - 3 Citations
Lieutenant-Colonel Honoraire
Membre du Comité Fédéral
du Parti Communiste Français

Chers compatriotes,

Au mois de Juin 1981, vous m'avez confié un 8ème mandat de Député.
Chacune et chacun de vous peut relire la profession de foi de l'époque.
Tous les engagements pris par mes soins, à ce moment là, ont été tenus.
A l'Assemblée Nationale, de l'avis de tous, je tiens une place solide. En partant de ma présence à toutes les sessions par mon travail assidu et ma façon de l'accomplir j'ai réussi à imposer le respect sur tous les bancs des députés.
Plusieurs observateurs l'ont écrit. Je suis le Député le plus écouté de l'Assemblée Nationale.
J'en suis fier !
Au cours du 9ème mandat que vous allez me confier, j'agirai de la même façon avec ma passion de servir qui est toute ma vie. J'accorderai, bien entendu, comme toujours, une priorité aux besoins des plus déshérités.
A la veille du 16 mars prochain, je n'ai point besoin de vous présenter un catalogue de promesses électorales. Je poursuivrai le même travail sous votre contrôle et avec votre appui.

Je rappelle ci-dessous une partie du chemin parcouru au cours de mon mandat des cinq dernières années. Mes interventions à la tribune du parlement sont les suivantes :

- Les Anciens Combattants et les victimes de guerre : mutilés, veuves, orphelins, déportés, internés, résistants, déportés du travail, emplois réservés, 8 mai, les 27/7/1981 ; 24/9/1981 ; 10/11/1981 ; 25/5/82 ; 13/11/83 ; 29/11/83 ; 24/10/84 ; 23/10/85 et 11/12/85.

- L'Agriculture, la viticulture, vins - V.D.N.. Forêt et incendies de forêts, fruits et légumes, montagne, lois sociales, retraite à 60 ans des exploitants, etc...,etc..., les 17/7/81 ; 4/6/82 ; 1/7/82 ; 18/11/82 ; 16/12/82 ; 7/6/84 ; 27/11/84 ; 28/11/84 ; 30/11/84 ; 21/11/85 et 6/12/85.

- Les catastrophes et intempéries exceptionnelles : tempête, froid, neige les 2/6/82 ; 10/11/82 ; 17/11/82 ; 8/4/83 ; 14/6/84 ; 20/4/85 et 12/10/85.

- Contre la politique de la Communauté Européenne et son élargissement à l'Espagne et au Portugal, les 24/11/83 ; 22/11/85 et 24/11/85.

- La santé et les affaires sociales : forfait hospitalier, mutilés du travail, personnel soignant, les 12/1/83 et 3/12/84.

Au cours de chacune de ces interventions, le chômage et le sous-emploi ont toujours été ma préoccupation majeure avec une priorité pour les jeunes des deux sexes.

Les 14/4/1982 et 10/10/84, je me suis opposé à la liquidation injuste de l'entreprise des « Poupées Bella ».

A toutes ces interventions personnelles se sont ajoutées celles relatives aux retraités, aux pré-retraités, aux veuves, aux personnes âgées, à l'énergie solaire. Les intérêts maritimes, la pêche artisanale, la lutte contre les bombardements de la population civile à BEYROUTH, les crimes racistes en Afrique du Sud, les 9/10/81 ; 28/7/82 ; 4/6/84 et 22/11/85.

Par ailleurs, j'ai présenté des dizaines d'interventions de soutien, amendements et autres, au cours des différents débats y compris budgétaires pendant les sessions des cinq dernières années.

Outre les séances publiques, j'ai suivi les réunions de la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales qui supervise l'activité de 18 ministères et Secrétariats d'Etat. Ma présence s'est manifestée également au sein de plusieurs groupes d'études et de sous-commissions complémentaires : fruits et légumes, viticulture, anciens combattants, handicapés, donneurs de sang, chasse, pêche sportive, pêche maritime, formation professionnelle, agro-alimentaire, conservation du littoral, incendies de forêts, pompiers, enseignement, commerçants, artisans, etc...

Pendant 4 ans, j'ai participé à tous les travaux de la Commission d'Enquête sur les problèmes de la montagne, ainsi qu'aux travaux de la Commission Spécialisée pour élaborer la loi sur la montagne votée en 1985
J'ai, avec la Commission d'Enquête sur la montagne, visité les massifs de France : Pyrénées, Alpes du Sud et Nord, Massif Central, Vosges, Jura, Savoie, Haute-Savoie, Corse, Ile de la Réunion, la Suisse, l'Autriche et à la C.E.E. à Bruxelles.

Pour mener à bien l'essentiel de mes démarches officielles, j'ai utilisé à fond la procédure parlementaire des questions écrites insérées, chaque semaine, dans le Jounal Officiel. Par ce biais, je me suis adressé directement et publiquement à Monsieur le Premier Ministre et à tous les membres du Gouvernement. De 1981 à la fin de ce mois de février 1986, j'ai déposé au Journal Officiel 3.302 questions écrites et rappels. Ce chiffre représente deux questions écrites par jour, dimanches, jours de fête et congés compris. Jusqu'ici, la majeure partie de ces questions écrites a bénéficié de réponses ministérielles favorables parues dans le même organe.

Dans la nomenclature de mes 3.302 questions écrites figurent :

***Année 1982 :** 27 Anciens Combattants ; 22 Agriculture (fruits et légumes, vins, V.D.N.) ; 13 Santé : scanner, cancer ; 76 enseignement ; 39 emploi ; chômage ; 22 Police, sécurité, Délinquance ; 10 Incendies de forêts.*

***Année 1983 :** 40 Agriculture (intempéries, sinistres, élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal) ; 17 Santé : scanner, personnel soignant ; 48 Enseignement ; 14 Drogue, délinquance, prison ; 24 Incendies de forêts ; 22 Police, Sécurité ; 137 Travail, Chômage, Emploi, Formation Professionnelle, Entreprises des Pyrénées-Orientales, notamment du bâtiment.*

***Année 1984 :** 99 Agriculture (intempéries, fruits et légumes, vins, V.D.N., élargissement C.E.E.) ; 26 Santé ; 50 Enseignement ; 20 Drogue ; 27 Délinquance, Immigration Clandestine, prisons ; 22 Police, Sécurité ; 137 emploi, Formation Professionnelle, chômage, Entreprises artisanales et commerciales des Pyrénées-Orientales.*

***Année 1985 :** 89 Agriculture (intempéries, élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal) ; 59 Anciens Combattants et Victimes de guerre (14-18, 39-45, Indochine, Algérie, Résistants) ; 20 jeunesse et sports ; 41 Transports ; 38 Santé ; 25 Défense ; 24 sur la Mer et la pêche maritime ; 16 Affaires Sociales ; 39 Education Nationale (contre la fermeture d'écoles et les bourses d'études) ; 31 Economie, Finances, Budget ; 29 Intérieur ; 14 Premier Ministre ; 60 Travail, Emploi, Chômage, Formation Professionnelle, 8 Crématisme, etc...*

Tout ceci ne représente qu'une partie des questions insérées au Journal Officiel.

A ces démarches écrites parues au Journal Officiel, s'ajoutent les démarches directes effectuées sous forme de visites dans les ministères et dans les grandes administrations, ainsi qu'auprès des Préfectures de la Région et du Département, complétées par des milliers de lettres d'interventions collectives et de défense de cas sociaux personnels.

L'utilisation quotidienne du Journal Officiel, est unique dans les annales parlementaires. Certains politologues ont même écrit qu'aucun élu du peuple n'a jamais atteint de tels sommets dans l'histoire parlementaire. D'autres politologues et des journalistes, ont même souligné que quiconque voudrait connaître la vie sociale, économique, démographique, historique et géographique des pyrénées-Orientales, les questions écrites de Mr. André TOURNE, Député du département, lui apporteraient tous les éléments souhaités.

Membre du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon à Montpellier au titre de Député, pendant 14 ans, hormis une seule séance, j'ai toujours été présent. Ce jour là, on trouva mon absence si insolite, qu'un membre de l'Assemblée Régionale, ne put s'empêcher de s'écrier amicalement : « Il faut reconnaître qu'il manque quelqu'un aujourd'hui. »

J'ai, en outre, avec le maximum d'assiduité représenté à TOULOUSE, le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon au C.I.D.A.P. (ou Comité Interrégional de Développement et d'Aménagement des Pyrénées) à la suite de quoi, des aides financières appréciables nous ont été accordées notamment des villages de montagne.

Dans le département, chaque fois qu'une municipalité, une coopérative, un syndicat professionnel ou un organisme social, ont fait appel à moi, je suis intervenu immédiatement.

Tout ce temps de travail n'est pas compatible, bien évidemment, avec les rencontres protocolaires, banquets et autres réjouissances enrubannées.

Je suis, sans aucun doute, le seul élu qui pendant 40 années d'activité, n'a jamais bénéficié de voiture et de chauffeur de fonction.

Dans mon entourage, l'on s'étonne, qu'un seul homme puisse accomplir autant d'activité tout en conservant une telle jeunesse de corps et d'esprit.

La réponse vient tout naturellement.

Je suis communiste, je le suis vraiment depuis ce jour de 1932 où je fus arrêté à la tête d'un groupe de chômeurs abandonnés à eux-mêmes ainsi que leurs familles qui criaient leur colère sur la place Arago. Je n'ai point changé. Quel qu'est été le cheminement de ma vie, je suis resté dans le sillage des lumières du bel idéal d'amour, d'abnégation et de dévouement qu'est l'idéal communiste.

Chers Compatriotes,

Il faut que vous sachiez que la lutte, de nuit et de jour, de votre Député, redoubla d'efforts et d'initiatives à partir de 1982.

A ce moment là, la majorité absolue socialiste qui s'était fait élire en invoquant le vote utile, changea de cap. Les promesses claironnées pour se faire élire avec nos voix, furent jetées dans la corbeille à papier.

Cette majorité absolue inventa le forfait hospitalier qui est une taxe sur la maladie. Elle bloqua les salaires, les traitements, les pensions et les retraites. Cette majorité absolue accéléra le processus des fermetures d'usines et d'entreprises petites et grandes. Le chômage prit, dès lors, des proportions catastrophiques. La majorité socialiste alla même au-devant des désirs des forces réactionnaires du pays. La loi dite de la flexibilité, loi qui détruit le Code du Travail, déposée en fin de législature, en est le symbole.

Le vrai vote utile le 16 mars prochain, sera le vote communiste.

En effet, le vote communiste aura une double signification. L'augmentation des voix et le renforcement du nombre de députés communistes, permettra d'empêcher les socialistes de créer une nouvelle majorité avec la droite conservatrice, sous la forme d'apparentements, comme en 1951. En même temps, le vote communiste permettra de faire barrage aux gens de droite et d'extrême droite qui veulent imposer leur politique de revanche contre les droits acquis des travailleurs et d'amener, parallèlement, le pays vers l'aventure.

Dès ma réélection, l'essentiel de mon action restera dominée par la nécessité de résorber ce « cancer » qu'est le chômage imposé par le régime capitaliste en crise, notamment celui qui frappe directement les jeunes des deux sexes. En mettant tout en œuvre pour trouver des solutions viables pour les entreprises en difficultés, afin qu'elles puissent conserver leur personnel et en soutenant toutes les initiatives de création d'entreprises pouvant enrichir le tissu économique de notre département.

Chers Compatriotes,

Confier votre bulletin de vote, c'est-à-dire la défense de vos légitimes intérêts à un candidat qui est resté fidèle à ses engagements et qui ne changera jamais, est pour vous une garantie sûre. D'autant que mon action politique n'est pas déterminée par la recherche d'intérêts personnels. Ainsi, vous aurez l'assurance d'être toujours défendu.

L'histoire nous l'apprend avec sévérité. Un homme politique qui renie ses propres engagements, ne peut en aucune façon respecter ceux qu'il prend vis à vis d'autrui.

Oui, Chers Compatriotes, je vous représenterai à l'Assemblée Nationale une 9ème fois.

De cette façon, avec le Communiste que je suis, vous effectuerez un bon placement.

Vu le Candidat
André TOURNE
Député sortant

Tête de la liste composée de : ***Jean Vila, Colette Tignères, Alain Nunez, Henry Pujol et Simone Parrot.***

Imprimerie SOFREIX Perpignan. Tél. 68.54.69.54 - R.C. 73 B 110